INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Période 2 : du 6 novembre au 18 décembre 2019

A remettre impérativement auprès du responsable du service enfance avant le lundi 30/09/2019.

Les permanences ont lieu, durant les semaines scolaires, les :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi de 16h30 à 18h30

A la structure Enfance

- **Accueil du matin : 7h30 à 9h00**
- **Accueil du midi, pour les enfants ne venant que la matinée : 12h00 à 13h00**
- **Accueil du soir à partir de 17h jusqu'à 18h30**
- **Toute participation à l'accueil extrascolaire ne pourra être possible sans inscription préalable.**
- **Toute absence sera facturée (sauf pour raison médicale avec la délivrance d'un certificat médical remis dans les 48h auprès du responsable).**
- **Si retard après 18h30, une pénalité de 5€ sera appliquée par enfant.**

IDENTITE DE L'ENFANT

NOM : …… PRENOM : ……

DATE DE NAISSANCE : …. / …. / …. CLASSE 2019/2020 : ……

J'inscris mon enfant pour la période 2 en cochant les jours souhaités :

MERCREDI MATIN
(Sans repas)

	Mercredi 6 novembre
	Mercredi 13 novembre
	Mercredi 20 novembre
	Mercredi 27 novembre
	Mercredi 4 décembre
	Mercredi 11 décembre
	Mercredi 18 décembre

MERCREDI JOURNEE
(Repas et goûter inclus)

	Mercredi 6 novembre
	Mercredi 13 novembre
	Mercredi 20 novembre
	Mercredi 27 novembre
	Mercredi 4 décembre
	Mercredi 11 décembre
	Mercredi 18 décembre

Fait à ……le…… **Signature des parents ou du représentant légal**

Bureau Enfance et Jeunesse : 02 38 44 72 79 Mail : enfancejeunesse@laillyenval.fr
Mairie de Lailly en Val 2 rue des Ecoles 45740 LAILLY-EN-VAL Tél. : 02 38 46 92 35 Fax : 02 38 44 24 50
Site : http://www.laillyenval.fr/